



Vente entre particulier l'objet ne correspond pas

Par **NONOPARAMOTEUR**, le **05/01/2009** à **19:22**

Bonjour,

J'ai acheté à un particulier un moteur d'occasion de Fiat croma 1,9TD. Le vendeur m'a assuré qu'il était compatible pour un camping car Ducato 1,9 TD. A la vue du moteur celui ci me semble un peu différent mais le vendeur m'assure s'être renseigné (à la casse et auprès de connaisseurs) et de plus le véhicule pour le quel il l'avait acheté a le même moteur que mon camping car. Le lendemain je fais des photos du moteur et je rencontre le chef d'atelier de chez Fiat qui m'affirme que ce moteur est un 1,9 TDid, que ce moteur est un injection direct donc de technologie différente de ce que je recherchais et qu'il n'était pas possible de le monter sur un Ducato (dans les règles de l'art). Après avoir averti dans l'heure le vendeur, celui ci semble être conscient du problème, il me promet de se renseigner. Après plusieurs semaines de relance et un courrier en AR celui ci s'oriente vers son assistance juridique.

La réponse du conseil est que compte tenu que c'est un particulier et que la facture précise que le moteur est un TD, le vendeur n'est pas responsable...

Ma question: Je demande la reprise du moteur pour le motif qu'il ne correspond pas à la réalité, (à noter que sur l'annonce il est écrit moteur de 80000kms et que sur la facture de la casse que j'ai eu plusieurs semaines plus tard il a en réalité 90000kms).

Je souhaiterais votre avis sur les chances d'annulation de la vente si je sollicite le juge de proximité?

cordialement

B Dequesne